

EDITO DU MAIRE

Chers tous,

Comme chaque année, retrouvez l'actualité de notre commune de l'année 2022 dans notre bulletin municipal distribué par vos conseillers.

Beaucoup de chantiers ont été lancés, certains sont terminés, d'autres en cours ou vont débuter en 2023.

Je vous sais impatients d'aller chercher le pain dans les nouveaux locaux de la boulangerie.

Le bâtiment est prêt, les aléas de la vie ont freiné le transfert de l'activité de la Famille Lanson.

La commune a repris à son compte l'aménagement intérieur et nous espérons qu'en mars 2023 la boulangerie ouvrira ses portes. Vous n'êtes pas s'en ignorer l'impact des augmentations sur tous les postes et les difficultés que cela engendre pour pouvoir maintenir l'activité. La commune soutient au mieux l'activité commerciale de notre village mais nous ne pouvons pas faire de miracle et c'est aussi à vous de les soutenir.

Je vous laisse découvrir au fil des pages l'évolution de notre commune.

L'année encore une fois a été compliquée pour nous tous, mais il faut apprendre à vivre autrement.

Nous sommes toujours à votre écoute et toujours ces maîtres mots que sont : respect, tolérance, empathie, bienveillance, bien vivre ensemble.

Bien vivre ensemble dans la paix, c'est le souhait que je formule au nom de nous tous pour que le peuple ukrainien vive à nouveau dans l'harmonie et la sérénité.

Au nom du conseil municipal, de l'équipe du personnel administratif, technique et scolaire, je vous souhaite une très belle année 2023.

Bien à vous Danielle Gressette

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 02
Démographie 2022	p. 03
Tarifs communaux	p. 04
Finances communales	p. 05
Travaux	p. 06 à 10
La Maison de Santé - Octobre rose	p. 11
Communauté de Communes	p. 12
Bien vivre ensemble	p. 13
SDIS	p. 14
C.C.A.S	p. 15 à 16
La vie de l'école	p. 17 à 18
Conseil Municipal des enfants	p. 19
Accueil périscolaire	p. 20 à 23
Syndicat des Eaux	p. 24 à 26
Sictom	p. 27
Biodiversité	p. 28 à 30
Les maisons fleuries	p. 31
Nos associations	p. 32 à 44
RCBB	p. 45
Agenda des manifestations	p. 46 à 47
Informations utiles	p. 48

DÉMOGRAPHIE 2022



EVOLUTION DE NOTRE COMMUNE NOUVELLE

1786 habitants en 2017 - 1775 habitants en 2022

Le 1^{er} janvier 2017 est née la commune nouvelle de Bray-Saint Aignan sous l'impulsion de madame Lambert maire de Saint Aignan des Gués et de Luc Lefebvre maire de Bray en Val.

Elle est composée de deux communes déléguées avec ses maires délégués, le maire de la commune nouvelle et un conseil municipal de 26 membres.

2017 : création du logo de la commune nouvelle par les élèves des classes de CM1 et CM2.

2018: lancement d'une consultation des administrés pour détermi-

ner notre identité. Après plusieurs échanges, nous devenons des Brayguésiennes et des Brayguésiens.

13 janvier 2019 : 1^{er} renouvellement du conseil à la suite du décès tragique de Luc Lefebvre ;

le 13 novembre 2018. Le conseil comprend alors 23 membres.

20 mars 2020 : élections municipales, 2^{ème} renouvellement du Conseil qui comprend 19 membres, la commune retrouve la normalité de représentativité par rapport à sa population.

Le nouveau conseil opte pour la suppression des communes déléguées et des maires délégués à l'unanimité. Nous devenons une seule commune BRAY-SAINT AI-GNAN avec ses deux quartiers Brayen Val et Saint Aignan des gués, un seul état civil, la mairie 1 place de la mairie, l'annexe 11 route de Bray en Val. La commune fait partie de la Communauté de Communes Val de Sully (19 communes -25 000 habitants), du Canton de Sully sur Loire mais reste néanmoins avec le quartier de Bray en Val dans la 3^{ème} circonscription et le quartier de St Aignan des gués dans la 6ème. Affaire à suivre.

TARIFS COMMUNAUX LOCATIONS DE SALLE

	Salle polyvalente de Bray	Salle Chaineau	Salle des Fêtes de St Aignan
Personnes de la commune	450 €	250€	250 €
Personnes hors commune	800€	410 €	410 €
Location courte (-4h)	250€	150 €	150 €
CAUTION OBLIGATOIRE	1000 €	600€	700 €

BARNUMS ET CHAPITEAUX (LOCATION UNIQUEMENT SUR BRAY-SAINT-AIGNAN)				
Le petit barnum (5x8m)	120€	Le petit chapiteau (4,50x3m)	80€	
Le grand barnum (5x12m)	140 €	Le grand chapiteau (6x3m)		
CAUTION pour la remorque	500 €	CAUTION	900 €	
1 table et ses 2 bancs (6 pers./table)	8 €			
CAUTION	200 €			

CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES		
	À Bray	À St Aignan
Durée de 30 ans	120€	120 €
Durée de 50 ans	210 €	210€

ESPACE FUNÉRAIRE		
Colombarium ou cavurne Durée de 15 ans	450 €	
Durée de 30 ans	800 €	

TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE		
Enfants	3,40 €	
Adultes	5,30 €	

TICKETS EN VENTE À LA MAIRIE

TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE (DÉTERMINÉS SELON DES NIVEAUX DE TRANCHES CAF) Le matin ou le soir Tarif 1 Tarif 3 3,72 € 3,10€ Tarif 2 3,41€ La semaine Tarif 1 18,61€ Tarif 2 22,75€ Tarif 3 25,86 €

LES FINANCES COMMUNALES 2022

DEPENSES
DE
FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général électricité, eau, chauffage, entretien voirie et bâtiments	454 971
Charges de personnel et frais assimilés employés, élus, indemnités, cotisations	759 158
Autres charges de gestion courante participations aux syndicats, subventions associations	108 940
Opérations d'ordre non budgétaire, dotations, amortissements, sortie de bien	133 277
Charges financières intérêt de l'emprunt	1 991
TOTAL	1 458 337

RECETTES

DE

FONCTIONNEMENT

Produits divers concessions cimetières, communauté de communes, remboursements	121 988
divers/Produits cantine et garderie)	
Atténuation de charges	22 006
Impôts et taxes foncières, dotation et compensation communauté communes	957 760
Dotations, subventions et participations versées par l'État	219 359
Autres produits de gestion courante locations diverses (logements, salles)	48 730
Produits exceptionnels (remboursements assurance/entrée de bien))	114 648
Excédent de fonctionnement 2021	548 350
TOTAL	2 032 841

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dotations taxe d'aménagement 947 **Emprunts** 13 337 Opérations d'ordre de transfert entre sections 19 594 Immobilisations incorporelles : étude réseau Menneroy / clocher église de Bray 25 910 Subventions d'équipement : dissimulation réseau rue des Monteaux (via le Département) 37 211 Immobilisations corporelles : achat terrain rue des écoles/végétalisation cimetières/achat 207 588 remorque, relevage tracteur, tonne à lisier/écrans interactifs écoles St Aignan Immobilisations en cours : aménagement Boulangerie/cheminement piéton RD 774 224 952/remise à niveau eaux pluviales Menneroy TOTAL 1 078 811 288 518 Dotations: taxe d'aménagement, FCTVA, excédents de fonctionnement capitalisés Opérations d'ordre de transfert entre sections 148 494 Subventions (Région/Com Com/Département) 94 267 Excédent d'investissement 2021 1 232 254 **TOTAL** 1 763 533

RECETTES D'INVESTISSEMENT

*les chiffres sont arrêtés à la date du 31 décembre 2022. Quelques adaptations (et notamment dernières recettes) sont susceptibles d'intervenir jusqu'au 31 janvier, date de clôture définitive de l'exercice 2022.

LES TAXES
COMMUNALES

Taxes	Taux 2022	Produit correspondant
taxe sur le foncier bâti *	31.79 %	520 402 €
taxe sur le foncier non bâti	44,87 %	19 653 €

TRAVAUX

Point sur les réalisations 2022 :

En février, l'entreprise Bonneau a refait un fossé anciennement en terre cuite d'un terrain agricole situé sur la route du pont de St Benoit

Coût: 4048.80 € HT



Requalification des eaux pluviales à l'étang du Menneroy : avril à juin

Travaux réalisés par l'entreprise EXEAU TP de Bouzy la Forêt sous la maîtrise d'œuvre du cabinet PERENNE de Saint Jean de Braye après validation de la DDT.

Ainsi a été créé un bassin de rétention avec récupération des eaux de lavage de l'entreprise la Bâte, du fossé de la RD 948 et des eaux de drainage des terrains agricoles.

Equipé d'une surverse, ce système nous a permis d'utiliser l'eau pour l'arrosage, après autorisation des services préfectoraux. (Voir rando bio page 29)

Coût de l'opération : $58\,030\, \in HT$ Subvention département : $4\,000\, \in HT$ Fond de concours : $27\,015\, \in HT$ Reste à charge : $27\,015\, \in HT$





Cheminement piétons route d'Orléans (RD952) du carrefour à feux au chemin de Ricotaine

Travaux réalisés par l'entreprise TPL sous la maîtrise d'œuvre du cabinet INCA

Coût : 294 231 € HT Subvention département : 61 193 € HT Fond de concours CC : 85 396 € HT Reste à charge : 102 642 € HT Reprise d'une partie du revêtement avant fin mai 2023.



Reprise de la voirie et des caniveaux lotissement des Bardolières Travaux effectués par l'entreprise EUROVIA en octobre Coût : 28650 € HT











Notre équipe technique a continué avec la réalisation :

- du cheminement piétons entre le parking rue Bernard Boursin et la rue du val





les clôtures

- de la boulangerie côté de la SNCF et côté riverain
- le passage du monument aux morts à la rue des écoles



- de la végétalisation des cimetières : coût de cette première phase : 17 360 € HT voir page 30
- l'entretien des fossés, des chemins et de la voirie, du fleurissement et autres travaux.



- rénovation des paniers de basket et remplacement des buts foot/hand à St Aignan :
- coût des cages : 6600 € HT

LE BATI:

- la boulangerie :







Les travaux d'aménagement intérieur et le matériel nécessaire à l'activité sont pris en compte par la mairie. L'enveloppe prévue au budget pour

la boulangerie permet de réaliser cet investissement. L'ouverture est envisagée pour mars 2023.



<u>Le Bray'k</u>: transformation d'une fenêtre en porte pour accéder au cheminement piétons : coût 5415 € HT Le mur extérieur qui menaçait de tomber a été reconstruit. Finalisation du crépi en 2023.

École de Saint Aignan :

L'installation de tableaux interactifs dans les classes de CM1 et CM2, un PC pour l'école de Bray le tout subventionné par le Rectorat.



AUTRES INFORMATIONS:

<u>Le lotissement communal rue des genêts :</u> sur les 8 terrains mis en vente, 5 ont été vendus, 2 promesses de vente sont signées et la dernière est en cours.

2023

TRAVAUX PROGRAMMÉS:

Le mur de l'ancien cimetière se fissure. Intervention de l'entreprise 3D en début d'année.

Extension de l'éclairage route de Bray, de la mairie jusqu'au panneau sortie d'agglomération : intervention de l'entreprise SPIE.

Parking multi mobilités: maitre d'œuvre INCA. Un accès piétons/vélos est prévu à partir de la rue du val, avec l'installation d'un abri vélos qui comprendra une partie sécurisée avec recharge électrique et une partie ouverte.

Il est prévu 12 places de stationnement et la pose

d'une borne de recharge double universelle pour les véhicules.

Par le service technique :

- terminer l'aménagement du cheminement piétons d'accès aux commerces
- installation des panneaux d'information ainsi que des plans actualisés du territoire positionnés sur le parking mobilité ainsi que sur les panneaux existants (ZA la chappe, St Aignan, parking rue Bernard Boursin).
- poursuivre les aménagements des cimetières.



EGLISE ST JACQUES
LE MAJEUR

Suite à la chute d'un modillon au niveau du clocher, l'accès à l'église restera fermé jusqu'à réception des préconisations de l'architecte en charge du dossier, soit fin février.

SNCF : quelques avancées suite à des réunions avec les différents services de la SNCF



Première convention à venir pour prendre à notre charge l'entretien de la voie de la rue du pont jusqu'à

la rue du val. Intervention de la SNCF sur cette portion en décembre 2022. Réflexion pour lancer de l'éco-pâturage sur cette portion.

Deuxième convention : autorisation d'utiliser l'espace de la SNCF pour maintenir le parking déjà ébauché. Finalisation en cours d'année.

Les négociations sont difficiles. Envisager une voie verte de la rue du val jusqu'à la rue du pont de st benoit est encore prématuré mais les négociations continueront.

REGROUPEMENT SCOLAIRE:

Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signé avec le cabinet ASCISTE. Le contexte économique actuel, le manque de lisibilité sur les ressources financières des communes, sont autant de contraintes qui pèsent sur le projet. Les élus ont opté pour une réhabilitation maximale des bâtiments existants, qui permettra d'obtenir des subventions. L'étude de faisabilité pour la géothermie est en cours. L'appel d'offre pour recruter un maître d'œuvre doit être lancée milieu d'année. Il est clair que le projet se fera par étape et fonction des finances locales.

PROJETS EN RÉFLEXION:

Cheminement piétons entre le lotissement des vignes et la rue des Monteaux. Reprise de certains fossés.

Etude d'une « Zone trente » pour le quartier Bray en val (limitée au centre). Réflexion sur le devenir des terrains rue Bernard Boursin et la fontaine St Jacques.

COMMUNICATION: connectez-vous à Panneau Pocket (lecture immédiate des infos de la mairie) PLUI: mise en place du PLUI depuis le 6 septembre 2022. Soyez vigilants et tenez-vous informés. Un cahier toujours à disposition à la mairie et à l'annexe.

LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCUEILLENT A LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Isabelle SCHWARTZ GRAPHOTHERAPEUTE SOPHROLOGUE Consultations sur rendez-vous Tél: 06 50 28 19 61

Marion SAVADOUX ORTHOPHONISTE Consultations uniquement sur rendez-vous Tél: 06 44 79 33 75

Docteur Kahan
OZDAMAR
CHIRURGIEN DENTISTE
Consultations
uniquement
Sur rendez-vous
Tél: 02 38 67 68 01





Jonathan INACIO
OSTEOPATHE D.E
Consultations
uniquement
sur rendez-vous
Tél: 06 18 59 57 92 et
Par internet

CABINET DE SOINS
INFIRMIERS
Permanence
du lundi au samedi
De 7h30 à 8h
Caroline THEILLAUD
Julie VAILLAND
Tél: 02 38 31 07 71





OCTOBRE ROSE



Chaque année la Mairie prend part à cette campagne. www.cancerdusein.org

Pour le dépistage, Il n'y a pas d'âge allez consulter sans plus tarder Il s'agit juste de surveiller et de ne pas repousser c'est un tout petit rien, et cela peut éviter bien des chagrins.

Aujourd'hui ou demain, allez-y main dans la main parce que nous avons tous une amie, une femme ou une mère à qui l'on tient.

Parce que prendre soin de son corps est tout simplement sain Octobre rose, j'ose!





Vous trouverez toutes les informations sur le Magasine de la Communauté de Communes joint à la distribution de notre bulletin. Les montants financés par le budget de la Communauté de Communes en soutien financier de nos budgets communaux



La Communauté de Communes au service de tous :





Le respect des arrêtés, des règlements communaux, de l'environnement, le bon voisinage, la convivialité, quelques règles simples de civisme à observer permettent aux uns et aux autres de vivre en sécurité et en harmonie :

Vitesse et sécurité dans la commune

Piétons, poussettes, cyclistes, deux roues motorisés, automobilistes; tous ont une place sur la chaussée ou la voirie et tous doivent respecter le code de la route et les limitations de vitesse. En réduisant sa vitesse, on réduit non seulement le risque d'accident mais, aussi et surtout, sa gravité.

Rappel de quelques règles de bons sens :

le stationnement est interdit devant les accès de portes cochères, dans les virages, à ras des intersections et plus généralement partout où cela masque la visibilité ou oblige les autres usagers à se déporter et à se mettre en danger.

Élagage des haies

Il est obligatoire de tailler vos haies à l'aplomb des limites de propriété ou en bordure d'une voie communale et de veiller à ce que vos arbres ne menacent pas de tomber sur des propriétés voisines. Faites-les élaguer ou abattre s'ils constituent un danger pour autrui. Votre responsabilité pourrait être engagée.

Dans l'hypothèse où un riverain n'exécuterait pas ces opérations, le maire, après mise en demeure restée sans résultat, procédera à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents à ces opérations seront mis à la charge du propriétaire négligent.

Salubrité et propreté

Garder le village propre, c'est une des missions de la municipalité, mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Les services techniques s'emploient jour après jour à rendre la commune propre et agréable pour tous et notamment pour les habitants. Cependant, malgré de gros moyens déployés, garder l'espace public propre est un véritable défi : déchets ménagers, encombrants, emballages, cartons, papiers, plastiques, canettes, mégots, abîment notre environnement et mettent à mal le travail quotidien des agents municipaux. Voici donc un petit rappel concernant les problèmes les plus relevés :

- Penser à sortir sa poubelle la veille du jour de ramassage et la rentrer après de la collecte.
- Ne pas déposer de déchets sauvages, au pied des



colonnes de tri, dans la rue, devant chez soi ou dans la nature.

- Entretenir son pas de porte/trottoir, procéder à son déneigement, son nettoyage ou encore au désherbage.
- Lorsque vous êtes sur le domaine public jetez vos déchets dans les poubelles de rue.

Chiens

Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

Les excréments de ses animaux, considérés comme des « déchets putrescibles » peuvent être éliminés avec les ordures ménagères. Bien évidemment, ces déchets doivent être mis dans un sac poubelle étanche et résistant pour faciliter le travail du collecteur.

Le brûlage à l'air libre

Le brûlage à l'air libre est interdit. Les déchets verts, les résidus de taille de haie ou d'arbustes, les résidus de bois ou autres matériaux, doivent être obligatoirement déposés à la déchetterie. Les déchets verts aussi ne doivent pas être déposés dans la nature!

Nuisances sonores

Les travaux extérieurs de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne doivent pas avoir pour conséquence une gêne pour vos voisins.

L'usage de matériels motorisés, ou de travaux bruyants, est règlementé :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Ensemble, luttons pour un cadre de vie préservé!

SDIS

Ce matin mardi 15 novembre, l'étang du Menneroy était la scène d'ateliers de sauvetage et de mise en situation préparés par l'équipe de plongée du SDIS 45.





Recherche de mannequins Suspicion de noyade





Recherche d'objet dans le fond de l'étang. L'eau était à 12 degrés et la profondeur de 4 m.



Les sapeurs-pompiers nous protègent au quotidien avec un engagement exemplaire.

MERCI A EUX !!!



C.C.A.S - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

Il est géré par un conseil d'administration de 12 personnes (6 élus et 6 membres de la vie civile) il est présidé par le maire et est dirigé par Patricia SICOT, 2ème adjointe.

Il dispose d'un budget alimenté par le budget communal.

Son rôle est essentiellement:

- D'apporter aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes
- De soutenir dans l'urgence les administrés :
- De participer financièrement à

la téléalarme chez les personnes seules, dépendantes.

- D'organiser des réunions sur des thèmes particuliers. Nous proposons à Bray-Saint Aignan, un repas pour les 70 ans et plus ou un colis.

Cette année, 67 participants étaient présents, le repas préparé par le Relais des Etangs s'est déroulé en compagnie de l'accordéoniste William qui a ambiancé l'après-midi et fait danser tous les convives.

Le coffret traditionnel a été distribué aux personnes n'ayant pu participer au repas.



Il est également distribué un colis plus spécifique pour les résidents en EPHAD.

Un grand merci aux enfants de la garderie pour leur créativité, les menus étaient très réussis.





RAPPEL





Vous êtes nouvel habitant... se faire connaître en mairie, pourquoi?



Bien que cela ne revête aucun caractère obligatoire, il peut être intéres-

sant pour les nouveaux habitants de se faire connaître en mairie et au syndicat des eaux (dans le respect de la réglementation RGPD):

- . Une information vous sera donnée sur les activités municipales : le fonctionnement des écoles et les pré-inscriptions scolaires par exemple
- . Il vous sera indiqué comment vous procurer les pastilles d'iode prescrites en qualité de riverain de la centrale nucléaire de Dam-

pierre en Burly

- . Ce sera l'occasion de vous inscrire sur les listes électorales
- . Vous avez 16 ans, n'oubliez pas de vous présenter à la Mairie pour le recensement de la journée Défense et citoyenneté. Pour diverses démarches vous aurez besoin de ce certificat.

Dans le cas où EDF serait obligé de mettre un délestage, nous prions les personnes sensibles (sous respirateur par exemple) de se faire connaître en mairie. Dans le cas de la mise à jour du Plan Communal de Secours (PCS), nous vous rappelons qu'il est important pour votre sécurité (en



cas d'accident ou incident majeur) de nous communiquer des éléments qui seront essentiels pour procéder à une évacuation, une mise en sécurité, etc...

Ce questionnaire vous pouvez le retrouver sur le site de la mairie ou directement à l'accueil.





LES CHÉQUES CADEAU

Offrez des chèques cadeaux Val de Sully,

et soutenez notre l'économie locale!

DES CHEQUES CADEAUX DE 10 ET 20 €

Utilisables dans plus de 50 points de vente sur le térritoire de la Communauté de Communes du Val de Sully, vons êtes sûrs de faire plaisir à tous les coups l'Idéal pour la révisite d'un examen, à Noël, pour un anniversaire, une maissance on tout autre événement.

COMMENT CA MARCHE?

Ils peuvent être dépensés dans différents commerces : grandes enseignes, prêt-à-porter, décoration, arts de la table, culturel, goûts et saveurs, restauration ...

Ils sont cumulables et restent **valables minimum 1 an.**

Rencontre avec nos entreprises à l'initiative de l'association « Cap Val de Sully » le 15 octobre. Lors de cette réunion qui a rassemblé une vingtaine de participants, il a été présenté l'éco parc et le lancement du PLUi.

Monsieur Letourneau a présenté l'association de Cap Val de Sully qui fédère l'ensemble de nos entreprises, artisans, commerçants....

Cette rencontre a permis de se connaître et de découvrir aussi les activités, difficultés ou expériences de chacun. Clôturée par un moment de convivialité.



L'association Cap Val de Sully propose des chèques cadeaux qui permettent ainsi de dynamiser notre économie locale. Contact : contact.valdesully@gmail.com www.chequescadeauxvaldesully.fr

ECOLE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

Année scolaire 2022/2023

L'école de Bray-en-Val accueille 112 élèves, de la petite section au CE2.

- Valérie Neyrolles et Chantal Cheval (ATSEM) : 13 petites sections et 14 moyennes sections

Sylvie Asselineau, Françoise Jung et Annie Drouet (ATEM) : 8 petites sections et 17 grandes sections

Patricia Glorian : 16 élèves de cours préparatoire

Amélie Meyer : 5 grandes sections et 18 élèves de cours élémentaire première année

Marion Moret et Elisa Trillo : 21 élèves de cours élémentaire deuxième année

Année scolaire 2021/2022

Nous avons organisé une classe découverte sur le thème de la danse, avec une chorégraphe et danseuse contemporaine d'Orléans (de la Compagnie Eponyme), Jennifer Benard. Cette classe découverte a été financée par la mairie. Les élèves de CP et CE1 ont pu apprendre à connaître leur corps et à exprimer des émotions à travers des mots et des gestes choisis. Des petits spectacles en petits groupes ont été montés et présentés aux autres classes. Le projet s'est finalisé par

un spectacle de Jennifer financé par la coopérative scolaire, pour toutes les classes de l'école.







Les olympiades

des élèves de maternelle ont été organisées et encadrées par les élèves de CP et de CE1. Ils ont pu découvrir de nouveaux ateliers avec des jeux de coopération et

des jeux collectifs. Les parents ont pu nous rejoindre le midi pour partager un pique-nique.



Nous avons terminé l'année par une visite du musée de la Marine de Châteauneuf sur Loire avec des animations pour découvrir les paysages et petites bêtes de bord de Loire. Les CP et les CE1 ont poursuivi la journée avec randonnée-découverte dans le parc du château ; les élèves de maternelle ont fabriqué un bateau.

ECOLE DE SAINT-AIGNAN DES GUES

Cette année notre petite école compte 40 élèves. Madame Boulay est en charge de 19 CM1 et Madame Pourriot de 21 CM2. Carole et Nathalie s'occupent de la cantine et Delphine nous accompagne dans le car. Nous accueillons également Madame Calendo en tant que stagiaire tout au long de l'année car elle se prépare à être enseignante.

A la rentrée des vacances de Toussaint, nous avons eu la chance de découvrir dans chacune des classes un tableau numérique interactif! Cette nouveauté nous ravit et nous motive! Nous sommes nombreux à lever le doigt pour pouvoir écrire dessus et corriger nos exercices.





NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées **le 13 octobre 2022** à l'école de Saint-Aignan-des-Gués.

Tous les élèves de l'école devaient élire 4 Cm1 (4 Cm2 étaient déjà élus de l'année passée).

13 élèves ont présenté leur candidature et ont produit une affiche pour exposer leurs projets.

4 CM1 ont été élus et ont rejoint les 4 CM2 afin d'élire le Maire enfant **le 20 octobre 2022.** Les 4 Cm2 se sont présentés :

Voici le nouveau Conseil Municipal des Enfants







Le Maire, Nel MARTINS-SANCHEZ

Nel MARTINS-SANCHEZ, Lyne FRICHETEAU, Nina LOMBARDY et Evan ALVES

Les nouveaux : Daphné PERINI, Lana MARTINS-SANCHEZ, Ambre VIGNIER et Beyazit DOGUYEL

Nos projets pour cette année :

- -> une collecte de bouchons en plastique pour une association handicap.
- -> un ramassage de déchets au printemps.
- -> une chasse au trésor.
- -> construction d'un hôtel à insectes.

Nous participons aux cérémonies de la commune : le 11 novembre, le 8 mai et le 13 juillet





Cérémonie du 11 novembre.

L'accueil Périscolaire reçoit les enfants de l'école de Bray St Aignan le matin et le soir, 2 rue St Jacques.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi À partir de 7h15 le matin jusqu'à 18h45 le soir

Tarifs périscolaire 2022/2023

3 tranches calculées sur le quotient familial. 2 niveaux par tranche Demi-journée / semaine.

Pour les premières inscriptions, s'adresser à Emeline RENAULT : 02.38.29.08.63/ periscolbray@orange.fr

A la fin de l'année scolaire 2021/2022 nous avons souhaité un joyeux départ à la retraite Gislhaine et avons accueilli Delphine dans l'équipe.

En cette année scolaire 2022/2023 les enfants sont accueillis le matin par Annie, Carole et Emeline et le soir par Carole, Emeline, Stéphanie et Delphine.













BV' prim sarl

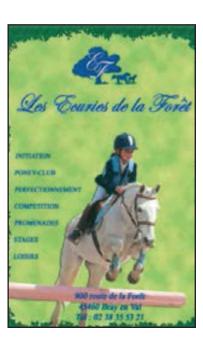
La Bâte route de Sully 45460 BRAY EN VAL Tél. 02 38 35 53 67 Fax 02 38 35 53 75 Vente de légumes en gros et détail



























































Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau Potable Bray-St Aignan / Bouzy la Forêt 21 rue de la forêt 45460 BRAY-SAINT AIGNAN

Tél: 02-38-29-04-82

siaepbraystaignan-bouzy@orange.fr

Le syndicat poursuit son engagement de mise aux normes du réseau et de l'optimisation de ses performances pour respecter ses engagements à la suite de l'étude patrimoniale de 2018 et dans la perspective du transfert de compétence aux communautés de communes en 2026.

Du fait d'une restriction importante des subventions accordées par l'État et l'Agence de l'eau Loire Bre-

tagne, le syndicat a souscrit en 2021 un emprunt de 200 000 €.

Cependant cela n'impactera pas votre facture puisque cette année encore il n'y aura pas d'augmentation des tarifs des services rendus mais il est bien entendu que cette situation ne pourra pas durer si chaque usager ne fait pas l'effort de contrôler son réseau privé et à régler ses factures en temps et en heure.

Tarif du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 : inchangés

Prix de l'eau se décompose :

Part fixe : abonnement $34.18 ext{ € HT } 36.06 ext{ € TTC}$ Part variable : prix m³ $1.07 ext{ € HT } 1.13 ext{ € TTC}$

Redevance pour pollution 0.23 €/m3 HT Redevance pour prélèvement 0.055 €/m3 HT

TVA 5.5% sur chaque ligne

Fermeture ou réouverture de ligne : 30 € HT

Travaux réalisés en 2022 :





Mise aux normes et renforcement du réseau à la Croix Rouge à Bouzy la forêt, travaux effectués par l'entreprise EXEAU TP Changement de vannes







Renforcement de la conduite fuyarde route des Clémenderies : travaux effectués par l'entreprise Bonneau et le fontainier



Changement des purges : travaux effectués par l'entreprise SARL Bonneau



La campagne de remplacement de 220 compteurs par l'entreprise Rousseau avec l'assistance de notre fontainier a débuté début décembre et se poursuivra sur 2023.

Amélioration de la gestion du réseau d'eau potable par l'installation d'un logiciel de supervision et mise aux normes des installations électriques en vue d'une mise en place d'une sectorisation du réseau afin de réduire

➤ le nombre d'usagers impactés par les coupures d'eau lors de réparation de fuite ou autres travaux. Travaux réalisés par la société SOC. Le montant total de ces travaux est de 107 078 € HT.

Sur les travaux des 17 ventouses, 11 purges, de la conduite fuyarde le syndicat a été subventionné en 2021 hauteur de 50% soit une DETR de 18 774 €.

➤ Le véhicule atelier a été remplacé : ce véhicule est en location pour une durée de 3 ans.

Projets 2023:

- > Remplacement de 5 ventouses défectueuses détectées récemment
- ➤ Bouclage et pose de vannes de sectorisation pour la canalisation alimentant la société SMURFIT KAPPA et ainsi assurer la continuité de son alimentation en eau.
- Étude pour le chlorage du réservoir de la queue de la reine à Bouzy le foret
- Extension du réseau rue de la forêt à Bray-Saint Aignan
- > Achat divers matériels
- Poursuite des changements de compteurs
- ➤ Autres travaux
- > Recherche de fuite

Budget estimé pour ces travaux : 100 000 €

Infos diverses:

➤ Le Rapport sur le Prix et la Qualité du service de l'Eau (RPQS) est consultable en ligne : www.services. eaufrance.fr

➤ Qualité de l'eau : les analyses sont régulièrement faites par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et affichées en mairie et sur le site.

Permanence: Mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

> ATTENTION: RAPPEL: PAIEMENT DES FACTURES D'EAU PAR CHEQUE:

Le chèque doit impérativement être :

- Libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Envoyé au SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GIEN

30 avenue du Maréchal-Leclerc

45504 Gien Cedex

Le syndicat renverra ces courriers aux expéditeurs.

L'eau est précieuse :

A nous tous de veiller à maintenir sa qualité et d'œuvrer ensemble pour avoir un réseau toujours opérationnel et rationnel.

Meilleurs vœux à tous Le président : François feuillet

SICTOM nor a Dahasard nor lan

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LE TERRITOIRE DU SICTOM ?

Pour bénéficier du service public de collecte des déchets ménagers, il vous suffit de prendre contact avec le SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire afin de créer votre dossier et choisir votre mode de collecte des ordures ménagères.

PLUSIEURS POSSIBILITÉS



En porte-à-porte avec un bac de 80, 120, 180, 240, 360 litres au choix selon la composition de votre foyer.



En apport volontaire, avec un badge d'accès à l'ensemble des colonnes ordures ménagères du territoire.



Le tri des emballages en verre, du papier et des emballages en plastique, métal et carton se fait dans les colonnes d'apport volontaire réparties sur l'ensemble du territoire.

Merci de privilégier autant que possible les démarches sur place et par mail, le standard téléphonique du SICTOM est très sollicité et difficilement joignable.

Rendez-vous sur place à l'accueil :

Rue Saint Barthélémy - ZI Saint Barthélémy 45110 Châteauneuf-sur-Loire

Lundi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h Mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h30 Mercredi et vendredi de 9h à 13h

Par mail:

sictom@sictom-chateauneuf.fr

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent grâce à l'application ClicRDV accessible sur







COLLECTES DE DECHETS

Quelques photos et un bref compte rendu de la matinée du 19 novembre 2022.

Le Conseil municipal a lancé une opération ramassage des dépôts sauvages sur la commune le 19 novembre entre 09h00 et midi.

On comptait 15 adultes et neuf enfants qui se sont répartis sur 8 circuits pour couvrir le territoire. Sans surprise les lieux les plus impactés étaient l'étang du Menneroy et son secteur, le secteur du Coulouis- St Laurent- la Bonnée et le barrage, la route du viaduc et les alentours de la déchetterie.

Environ 500 kg de déchets ont été ramassés.

On s'aperçoit que le gaspillage alimentaire y tient une place importante mais pas seulement :

- dépouilles de mouton, de gibiers,
- dépôt de canapé et autres équipements neufs,
- bouteilles en verre, canettes et autres...

Madame le maire remercie tous les participants et les ramasseurs avec leur camion plateau et fourgon qui ont permis de transporter tous ces éléments.

Nous invitons les propriétaires des terrains qui ne sont pas entretenus de vérifier l'état de ces espaces qui se transforment en décharges sauvages.



BIODIVERSITÉ



1 - Je respecte le rythme de la nature

Les gestes les plus élémentaires peuvent être d'une importance capitale. Ainsi, ne vous approchez pas d'une couvée ou d'un nid, au risque de mettre en cause la survie des petits. Observez de loin en utilisant par exemple une paire de jumelles. De même, nourrir certains animaux sauvages bouleverse leur cycle naturel et l'équilibre fragile de l'écosystème dans lequel ils vivent. Abstenez-vous et observez plutôt leur comportement alimentaire naturel. Ne cueillez pas dans la nature une plante que vous ne connaissez pas. Il peut parfois s'agir d'une espèce protégée. Sa cueillette peut entraîner sa disparition et bouleverser son écosystème. Ne participez pas à l'introduction d'espèce envahissante. Les invasions biologiques sont aujourd'hui considérées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme la seconde plus grande menace après la destruction de l'habitat, et devant la pollution et la surexploitation des milieux par l'Homme. Ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou plantes) dans la nature. Les nouveaux animaux de compagnie (NAC) peuvent constituer un danger pour la biodiversité.

2 - Je limite l'usage de produits phytosanitaires

Pesticides, insecticides, engrais ou encore désherbants sont les

S'affirmer en citoyen soucieux de la biodiversité et entretenir un jardin de manière durable ne demande pas de compétences particulières. Le plus dur est de changer sa façon de concevoir et de percevoir son jardin et les espaces verts.

pires ennemis de la biodiversité. Ils polluent les nappes phréatiques et détruisent la petite faune. Limiter, réduire voire stopper leur utilisation est un geste majeur pour tendre vers un jardin écologique. Il existe des alternatives (désherbage thermique, binage, utilisation des insectes pour la lutte biologique, paillage). Il suffit de se renseigner et d'appliquer les autres gestes proposés.

3 - Je limite ma consommation d'eau pour mon jardin

Alors que le coût de l'eau augmente, économiser l'eau devient un geste à la fois économique et écologique. L'arrosage du jardin n'est pas vital et une nature trop assistée n'apprend pas à faire face aux aléas tels que la sécheresse. Il faut donc apprendre à accepter une herbe « moins verte », et pourquoi pas collecter l'eau de pluie pour assurer l'arrosage de votre jardin.

4 - J'utilise le paillage

Afin de conserver l'humidité dans les massifs, vous pouvez mettre en place un paillage (mulch d'écorce, de broyat, de copeaux, de coques de cacao...) qui limitera l'apparition d'herbes spontanées et protégera du froid.

5 - Je profite des fruits et légumes de saison

Qu'ils proviennent du jardin, du marché ou du supermarché, consommer des fruits et des légumes de saison permet de protéger les écosystèmes en respectant les cycles naturels et limite également la consommation en énergies fossiles. De plus, chaque saison a ses fruits et légumes (dont certains peu connus) bons à consommer.

6 - Je mets en place un compost

Réduire ses déchets tout en créant un produit utile pour le jardin est possible en se dotant d'un compost (déchets verts, épluchures, restes de fruits et légumes...). Chaque famille peut ainsi réduire de 20 à 30% ses déchets tout en réalisant un amendement naturel pour le jardin. Cette action est possible dans un jardin (composteur) mais également sur un balcon ou

une terrasse (lombricomposteur).

7 - Je sème une prairie fleurie

Bien plus riche en espèces végétales qu'un simple gazon, semer une prairie fleurie dans le jardin, dans une jardinière ou dans un bac sur votre balcon permet de favoriser l'apparition d'insectes comme les abeilles, les papillons ou les coccinelles.

Son installation est utile pour le jardin tout en étant esthétique et peu cher (achat, entretien, mise en place).

8 - Je laisse un coin de jardin en friche

Une friche est un endroit du jardin où l'entretien, l'arrosage et l'application de produits divers ne sont pas réalisés afin de laisser faire la nature. Elle peut s'exprimer avec l'apparition de plantes utiles à la diversité végétale et animale. Il ne s'agit pas de « subir » la friche mais bien de l'inviter chez vous afin de renouer avec le côté naturel de votre environnement. Si une friche devient trop envahissante, il suffit de la faucher ou de la débroussailler une à deux fois par an. L'idéal est de procéder par moitié en laissant les

végétaux coupés sur place quelques jours (le temps que la petite faune puisse trouver un nouveau refuge).

9 - J'invite la petite faune

Une friche, une prairie fleurie, quelques arbres, arbustes ou végétaux avec des fleurs et des fruits représentent un jardin agréable et intéressant pour la petite faune (insectes, oiseaux, petits rongeurs). Ces gestes peuvent être complétés par la mise en place de nichoirs ou abris pour ces animaux. Plus un jardin ressemble à un écosystème naturel et plus il a de capacités à se

défendre contre les aléas climatiques et les ravageurs.

10 -Je deviens un exemple

Appliquer tous les gestes précédents est déjà très bien, mais en parler autour de soi et convaincre d'autres personnes est encore mieux!







À la suite des restrictions sur l'arrosage, le service technique à l'initiative de Thierry, a œuvré pour utiliser une nouvelle ressource : l'eau du bassin de rétention de l'étang du Menneroy.

Davantage de manipulations mais Voilà le résultat, le fleurissement de la commune est au top !!!











RANDO BIODIVERSITÉ / VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

1. Arrivée de la loi LABBE

À la suite de cette nouvelle loi, l'équipe technique a dû anticiper pour entretenir les cimetières depuis l'été 2022.



2. Dégravillonnage des allées





3. Arrosage enterré (septembre 2022)



Mise en place de sedum en inter-tombe.

4. Engazonnement (septembre 2022)



5. GEOGRILLE : GRASS PROTECTA Mise en place en octobre 2022



5) GEOGRILLE : GRASS PROTECTA 20 jours après





RÉSULTATS DES MAISONS FLEURIES 2022

Comme l'année précédente, 30 personnes ont concouru toutes catégories confondues. Le département est passé courant septembre.

















AUTRES PARTICIPANTS

CAMUS Denis Ghyslaine BOTTET Claudine et Joel BEDU Céline et Pierre DURAND Maryse et Bernard **AGUENIER** Marie-Thérèse et Jean-Claude GRANDJEAN Patricia et Jacques SICOT Ginette et Richard **BALTHIOT** Monique et Jean Claude **RENAULT** Lydie et Bernard DANISET Jocelyne et Alain **HOURSON** Odile et Patrice **POTEAU** Sylvie et Philippe HARDEL Marie-Françoise **MYSOOT** Aline et Adrien PERINI Christelle et Yoan FRICHETEAU Jean-Claude COUTANCEAU Danièle LOKO **PIVOTEAU** Annick Fabrice et Valérie **MORICEAU** Annette et Denis DARDONVILLE Martine et Guy **POGGI** Nicole et Michel **SCHEEPERS** Monique et Daniel COTTEBLANCHE Marie-José et Philippe **BOURSIN** Mme Sylvie **BIDAULT**

PALMARES LOIRETAIN

M et Mme GIRARD Michel et Denise
M et Mme SUREAU Jean-Marie et Isabelle
Mme CARRERAS Corinne
M et MME MENDOZA France-Line et Claude

REMISE DES RECOMPENSES



Encouragements pour M et Mme Adam



COUPON D'INSCRIPTION AUX JARDINS FLEURIS
POUR 2023
A REMETTRE A LA MAIRIE AVANT LE 15 MAI 2023

M ou MME:

NOS ASSOCIATIONS



Société de pêche

Président : Stéphane DUPATY Tél :02.38.29.05.01 Courriel : bidouille45@hotmail.com



Courriel: club.sequoia@laposte.net

En-A-Bray-Gé

Chorale

Présidente : Laurence LLARCH

Courriel: laurence.llarch@gmail.com

Société

De

Chasse

Saint-Hubert

Société de chasse Saint Hubert

Président : Grégory GODIN

Tél: 06.20.93.98.56



Soutien scolaire et médical à Brazzaville (Congo)

Président : Philippe MALLET Tél : 02.18.11.82.85 – 06.75.16.29.65 Courriel : lesamisdebrazzavillecontact@gmail.com



Pilate

Présidente : Sandrine CARLES Tél : 06.25.41.68.45



Organisations des fêtes locales

Président : Pascal DURAND Tél : 07.89.53.46.21



Harmonie musicale

Présidente : Natacha Fournier Courriel : valphonie@outlook.net



Activité du 3^{éme} âge

Tél: 02.38.58.24.95 02.38.58.23.32



Associations des Anciens Combattants

Président : Bernard AGUENIER Tél : 02.38.35.51.64



Association Familiales

Présidente / Annick PIVOTEAU Tél : 02.38.35.59.69 Courriel : famillesrurales@netcourrier.com



Fitness, gym, zumba

Présidente : Mme Marie-Ange BOURSIN Tél : 06.99.87.46.71 06.30.23.20.22

Courriel: fitandforme@gmail.com



Société de Tir-Club d'informatique Président : Pascal BERTRAND

Tél : 02.38.35.50.15 Courriel : aurore-informatique.e-monsite.com

LES AMIS DE BRAZZAVILLE



Nous vous sommes très reconnaissants pour votre fidélité et votre soutien à notre association, les Amis de Brazzaville.

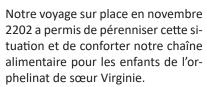
Après les 2 années de soumission à cette terrible pandémie mondiale nous vous remercions pour avoir contribué au succès de notre bourse aux livres de mars dernier.

Offrir une deuxième vie aux livres et les vendre à un prix modique afin de dépenser chaque euro gagné dans un des trois dispensaires situés dans un quartier très populaire de Brazzaville est une vraie gageure.





Nous pensons avoir gagné ce pari puisque les blocs d'accouchements que nous avons équipés, permettent de réaliser 2500 accouchements par an, de suivre la santé périnatale ou préscolaire de milliers d'enfants du quartier et enfin de faire fonctionner un service d'ophtalmologie que nous avons équipé en lunettes et appareils de dépistage.



Nous allons nous surpasser pour faire encore mieux en 2023 malgré des conditions planétaires préoccupantes pour nous tous.

Merci à tous les membres de l'association, à tous les adhérents et sympathisants, à la municipalité de Bray en Val pour leur soutien au profit des actions menées par l'Association au Congo.









FAMILLES RURALES











Nous sommes heureux de compter 61 familles adhérentes et nous espérons en accueillir de nouvelles en 2023.

Année 2022 dynamique : une succession d'événements et d'animations, en réponse aux deux années frustrantes que nous venions de vivre, nous ont permis de : ANIMER LE VILLAGE

12 février 2022 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et multiples activités

De 9h à 14h: exposition d'arts créatifs avec la présentation d'œuvres de grande qualité réalisées par des talents locaux (de Bray-Saint Aignan et des communes voisines) - « la p'tite braderie de l'asso » - jeux de société - présentation de La Ferme du Bonheur à Bray, conférence intéressante et instructive de Fabrice Moriceau.

Nombreux visiteurs et participants, journée vraiment agréable.

20 mars : RANDONNÉE EN FORÊT. Incroyable succès malgré une météo capricieuse. 245 participants qui ont apprécié les circuits, l'organisation et les pauses ravitaillement, et spécialement le boudin tout chaud préparé sur place !!

5 juin : VIDE-GRENIERS. Nous sommes passés entre les gouttes ! Belle réussite pour un village animé. Nous comptons sur vous pour faire encore mieux en 2023. **27 août : FÊTE COMMUNALE.** Jeux de plein air à l'Étang du Menneroy avant le pique-nique.

2 octobre : PAUSE LUDIQUE à St Aignan, à la découverte des jeux OIKA OIKA Une trentaine de personnes de tous âges s'en sont donné à cœur joie !!!



FAMILLES RURALES





SORTIR AVEC FAMILLES RURALES

18 septembre : BRIARE. Visites intéressantes du Musée des émaux et du Musée des deux Marines. Croisière repas tranquille, par temps calme et ensoleillé, sur les canaux de notre région. (44 participants)

3 décembre : CIRQUE Alexis GRUSS à St Jean de Braye (52 participants). Incroyable et magnifique spectacle qui a ravi aussi bien les petits que les grands !



PARTICIPER AUX ATELIERS (gratuits pour les adhérents)

Atelier couture: énorme succès pour ce nouvel atelier où jeunes et moins jeunes peuvent apprendre, échanger, découvrir, créer avec Anne-Marie qui ne compte ni son temps, ni sa peine!!

Peinture sur soie: tous les jeudis de 14 à 17h à La Forge, avec Marie-Christine, qui initie et seconde les créateurs assidus.

Jeux de société : un mercredi sur deux, de 14 à 17h Salle Chaîneau, avec Monique et les joueurs de cartes, Scrabble et autres jeux conviviaux.

Ateliers des enfants: les après-midis des 12 et 20 avril/ matin et après-midi du 2 novembre. Tricot, crochet, quilling, cuisine, peinture sur cailloux, bricolage variés... Que des moments de bonheur partagé entre les animateurs, les enfants et même les parents!



CALENDRIER 2023

Assemblée Générale : 28 janvier salle polyvalente de Bray : spectacle participatif d'hypnose de spectacle et de relaxation, ouvert à tous, suivi de l'AG

Randonnée pédestre: 19 mars en Forêt d'Orléans, avec collation de boudin.

Vide-greniers: 4 juin dans le bourg de Bray.

Bourse aux jouets : 8 octobre salle polyvalente de Bray. **Ateliers pour les enfants :** pendant les vacances de février et les vacances d'avril

D'autres activités et sorties seront programmées au cours de l'année.

Nouveauté!! Nous sommes sur facebook! N'hésitez pas à vos abonner pour suivre nos informations et nos activités.

COMITÉ DES FÊTES Rétrospective 2022





MINICUBRASS CONCERT MUSICOUE DE RUE

Février 2022

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Théâtre : la troupe l'Abeille de Gien nous présente « les frangines » Juin 2022

Fête de la musique

Merci aux jeunes et aux éducateurs de l'Adapei 45 pour leur aide précieuse, l'organisation a été parfaite.

Valphonie, En a Bray gé, le Cor de chasse, les Cow Bordes, Music' O 'Brass et le groupe Freeson étaient de la partie.

La buvette était tenue par le Bray'k bar.









COMITÉ DES FÊTES Meilleurs voeux à tous pour 2023













Aout 2022

Fête de l'étang

Petit repas champêtre, danse avec DJ Jean-Marie, feu d'artifice au bord de l'étang du Meneroy.

Septembre 2022

Participation à la fête du bois avec la tenue d'une buvette pleine de convivialité.

Novembre 2022

Loto une bonne participation malgré une concurrence de Châteauneuf sur Loire et Dampierre.

Décembre 2022

Un après-midi noël avec le magicien Bernard Sym's et l'arrivée du Père Noël et son fidèle lutin.

Prochaines manifestations 2023

Samedi 4 février Ag comité des fêtes Dimanche 5 février Théâtre Mardi 21 juin fête de la musique à st Aignan

Samedi 24 juin fête de la musique à Bray

Mercredi 13 juillet fête nationale Samedi 26 aout fête de l'étang Samedi 4 novembre loto Dimanche 10 décembre après-midi noël

Un grand plaisir de vous avoir revu cette année dans nos manifestations, nous vous attendons très nombreux dans celles de 2023.

Le président Pascal Durand 0789534621

LES C.A.T.M. L'Association des anciens combattants



Le 11 février a eu lieu l'Assemblée Générale

Le 8 mai fut commémoré en la présence de Jules Vignier (Maire 2021-2022) et le Conseil Municipal enfants avec la musique de Valphonie Un vin d'honneur s'en est suivi dans la salle des mariages



Le 13 juillet

Le soleil était de la partie, la cérémonie et le dépôt de gerbes se sont déroulés à Saint-Aignan et à Bray en Val en présence des pompiers de Les Bordes.

Valphonie nous a accompagné et la matinée s'est terminé à la salle polyvalente devant un vin d'honneur.





Le 14 aout

Hommage aux maquisards de Lorris à Ouzouer sur Loire

Le 11 novembre

Cérémonie envers nos poilus à St Aignan et à Bray avec allocution et dépôt de gerbes avec la présence du nouveau Maire enfant (2022/2023) Nel MARTINS-SANCHEZ et ses conseillers, animée par l'harmonie de Valphonie, la chorale en A Bray Gé et les enfants des écoles.

Un vin d'honneur s'en est suivi à la salle polyvalente.





Le 5 décembre : Souvenir en mémoire de Rémy SASSIN tombé en Algérie.

LE TEMPS DES LOISIRS





Le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, nous nous retrouvons entre 14h et 18 h à la salle des Fêtes de Saint Aignan des gués pour des après-midi jeux.

Rencontres 2023:

Janvier: Mardi 03, 17 et 31 – Février: Mardi 07 et 21 – Mars: Mardi 07 et 21 Avril: Mardi 04 et 18 –

Mai : Mardi 02, 16 et 30 - Juin : Mardi 06 et 20

Juillet: Mardi 04 et 18 – Août: Mardi 01 et 22 – Septembre: Mardi 05 et 19 Octobre: Mardi 03, 17 et 31 – Novembre: Mardi 07 et 21 – Décembre: 05 et 19

Projets 2023:

Juillet et novembre : Repas au restaurant... Au fil de l'année : sorties avec les Familles

rurales

Renseignements:

Tél: 02.38. 58.24.95 ou 02.38.58.23.32





L'AURORE

Le tir a enfin repris en 2022 et une dizaine de tireurs se sont disputé le meilleur carton soit à la carabine ou au pistolet de Mars à octobre au pas de tir situé près de la salle polyvalente. Pour cette saison 2022 :

A la Carabine

1° André Girard

2° Pascal Bertrand

3° Serge Asselin

Au pistolet

1° Laurent Hatton

2° André Girard

3° Raymond Perronet

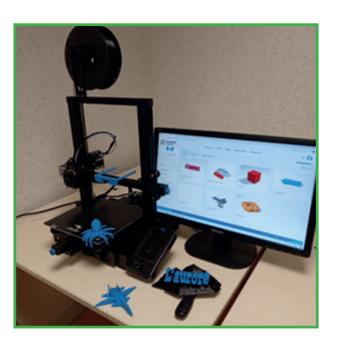
L'informatique :

Il n'y a plus de cours d'informatique faute de « professeurs » l'équipe ayant pris une retraite bien méritée.

Mais une nouvelle activité est en train de voir le jour : conception et impression 3D.

Actuellement cette activité est en phase de test et de découverte. Nous nous sommes donc équipés d'une imprimante 3D. (Ender). Venez donc nous rejoindre soit pour découvrir cette activité ou nous apporter votre aide et savoir dans notre espace en face de la salle des associations « la forge » à partir de Février 2023. Les jours et heures seront communiqués sur le site de la commune et sur panneau Pocket.

A bientôt Pascal Bertrand 06 03 60 08 02



BONSAÏ CLUB SEQUOIA





Un mercredi par mois, dans la salle Chaîneau de 13 heures 30 à 16 heures, les membres du Bonsaï Club Séquoia se retrouvent autour d'une table pour tailler et mettre en forme leurs arbres avec la présence de leur coach. Ceci nous permet de progresser et de nous enrichir de nouvelles connaissances.

Notre porte est ouverte à tous : pour un conseil, une visite, un soin particulier sur un arbre... et pourquoi pas devenir un nouveau membre.

Au cours de l'année 2022, nous avons organisé 13 ateliers-rencontres et participé aux manifestations suivantes :

Le 5 juin 2022 : exposition au vide-greniers des Familles rurales

Le 17 juillet 2022 : exposition au vide-greniers de la Coquille Saint-Jacques.

Les 3 et 4 septembre 2022 : exposition à la Fête du Bois. Nos prochaines réunions auront lieu le mercredi 4 janvier 2023, salle Chaîneau puis le 1er février, 1er mars, 29 mars, 26 avril, 24 mai, 21 juin, 19 juillet ,16 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 02 38 58 24 95 ou par mail : club.sequoia@laposte.net









FIT AND FORME

Fit and forme vous propose plusieurs cours de remise en forme dans la semaine.

Les séances sont dispensées par notre coach Elodie à la salle polyvalente de Bray en Val de septembre à juillet et pendant les vacances scolaires.

Lundi

18h30 à 19h30 Renforcement musculaire Mardi

18h30 à 19h15 Pound fitness/Cardio boxe

Nouveau cours

19h15 à 20h Gym posturale Mercredi 16h30 à 17h30 Danses juniors débutants 17h30 à 18h30 Danses juniors confirmés 18h30 à 19h30 Renforcement musculaire /Stretching 19h30 à 20h30 Zumba 20h30 à 21h15 Step

Cette année 2022 a été marquée par de nombreux événements :

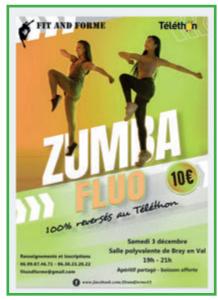
Au printemps, notre matinée découverte autour du body combat et self défense En juin, notre sortie de fin d'année à Paris et le spectacle junior « Autour du monde Pour Halloween, les juniors ont présenté leur spectacle toujours très apprécié des parents.

Les adultes ne sont pas restés indifférents à cet événement en revêtant leur plus affreux costume

En décembre, au profit du téléthon, la première édition de la soirée Zumba fluo et sa tombola.

Le courriel n'a pas changé, voici les nouvelles coordonnées par rapport au changement de bureau :

Présidente Marie-Ange Boursin 06 30 23 20 22.











SANDRINE SPORT SANTÉ





L'association Sandrine Sport Santé propose :

PILATES

Le mardi de 18h45 à 19h45 à la salle des Fêtes de St Aignan des Gués Sandrine

animatrice

Tél: 06 25 41 68 45

EN A BRAY GE

« EN A BRAY GE » est une association dédiée au chant choral. Notre association compte en moyenne 40 adhérents des communes du Val d'Or mais également de Sully sur Loire, de Bouzy, Varennes-Changy, Beaulieu sur Loire.

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 20h à 21h30 à la salle polyvalente de Bray-en-val sous la direction de notre chef de chœur Nathalie Dardaine dans une ambiance chaleureuse tout en restant studieuse. A l'approche des concerts, la rigueur prend le dessus et les choristes assistent assidument aux répétitions.

Pendant l'année 2022, la Chorale « En A Bray Gé » a choisi de travailler sur des chants des années 80 et des chants de la nouvelle variété francaise.

Au cours de l'année 2022, nous avons repris une activité normale et nous avons participé à de nombreuses manifestations :

26 mars Messe en faveur de l'Ukraine à Sully sur Loire 2 avril Notre concert de Printemps à Bray en Val

5 mai Messe des Heures historiques à Sully sur Loire

17 juin Rencontre de Chorales Schoralia à Sully sur Loire

18 juin Fête de la musique à Sully sur Loire

24 juin Fête de la musique à Bouzy la Forêt



EN A BRAY GE





25 juin Fête de la musique à Bray en Val

1er juillet Repas de fin d'année à Sully sur Loire

3 juillet Rencontre de Chorales à Ouzouer sur Loire

3 septembre Forum des associations à Sully sur Loire

11 novembre Participation au défilé du 11 novembre à Bray en Val

19 novembre Concert de Sainte Cécile à Saint Benoit sur Loire

21 novembre AG En A Bray Gé à Bray en Val

3 décembre Chants de Noël à Korian à Gien

3 décembre Féerie de Noël à Sully sur Loire

4 décembre Concert à l'espace Florian à Châteauneuf sur Loire



17 décembre Chants de Noël à au Château de la Manderie à Ouzouer 17&18 décembre Marché de Noël à Saint Benoit sur Loire

Pour 2023, nous travaillons la comédie musicale « Le Roi Lion ». Nous vous attendons pour notre concert de printemps le 1 avril 2023 à la salle polyvalente de Bray en Val. Nous aurons la joie d'accueillir la chorale « Pourquoi Pas ».

Si vous aimez chanter, rire, partager, rencontrer des gens sympas, grignoter, travailler dur mais dans la bonne humeur, Rejoignez-nous !!! A bientôt

Le bureau

Laurence LLARCH, présidente Edit CUVELIER trésorière, Christophe PIERRE secrétaire, André BADAIRE, Frédérique BOULLE, Linda GONDRY, Pascale GRANDJEAN, Sylvie LAURENT et Sylvie VUILLET, membres.



VALPHONIE



Cette année a encore été rythmée par les annulations de manifestations et de répétitions à cause du Covid. Malgré tout l'année 2022 a été plus riche qu'en 2021.

Le 21 mai a eu lieu le concert de printemps qui a été un grand moment partagé avec

les musiciens de l'orchestre junior de la Communauté de Communes du Val de Sully dirigé par Aurélie Romilly.

Les musiciens ont aussi participé à la fête de la Marine avec l'Armada le 14 mai et à

la fête du bois le 4 septembre.

Le 19 novembre les musiciens ont fêté Ste Cécile avec les chorales En-A-Bray-G et Sully Song et avec les musiciens de l'orchestre junior de la Communauté de Communes



du Val de Sully.

Au cours de l'année 2023 plusieurs dates pour venir nous écouter : Concert Galette le 29 janvier 2023 à la salle polyvalente de St Benoît Concert Printemps le 13 mai à la salle polyvalente de Bray en Val Fête de la Marine avec L'Armada le 14 mai au Port de Saint Benoît Concert Sainte Cécile le 18 novembre 2023 à la salle polyvalente de Saint Benoît.

Sans oublier les cérémonies officielles (8 mai, 13 et 14 juillet, 11 novembre).

Les répétitions ont toujours lieu 3 samedis par mois de 13h30 à 16h à

la salle de Valphonie à Saint Benoît sous la direction de Laurent Aigret. Tout nouveau musicien sera le bienvenu et sera accueilli dans la bonne humeur. Alors n'hésitez pas à sortir vos instruments du placard on vous attend...

Pour nous joindre

M^{me} FOURNIER Natacha Tél : 06 73 34 74 69

Courriel : valphonie@outlook.fr Site internet : valphonie.e-monsite.com





LA SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT



Malgré les conditions météorologique et sanitaire, les populations de gibiers se portent bien dans l'ensemble.

Nous avons pu constater une bonne reproduction sur les perdrix et les faisans avec de belle compagnies naturelles. Les lièvres sont aussi très présents au vu des nombreuses rencontres estivales. La nourriture dans les champs et l'arrosage des parcelles a permis de maintenir en vie ces populations pendant cet été difficile.

Le grand gibier a d'avantage souffert pendant cette période. Les faons sont moins nombreux et plus petits par manque de lait maternel et de nourriture. Les sangliers se sont moins aventurés dans les cultures à l'inverse des cervidés.

Des dégâts ont une fois de plus étés constatés.

Au vu de la conjoncture actuelle (prix des céréales, crise pétrolière, etc.), il devient difficile pour les agriculteurs et les chasseurs de supporter une telle charge.

Pour information, il faut savoir qu'après expertise de la ou les parcelles, 90% des pertes sont remboursés aux propriétaires par la Fédération de chasse grâce à un fond d'indemnité alimentés par le permis des chasseurs.

Malgré tous nos efforts (aménagement de sécurité, plusieurs battues), le problème reste entier et nous

continuerons à être solidaires de nos agriculteurs.

Amitiés en St Hubert.

Président : GODIN Grégory Vice-Président : LE GOYET Jérôme Secrétaire : RICHARD Cédric Trésorier : TRASBOT Nicolas 6 Lotissement BUISSON GENOIS 45460 BRAY-ST AIGNAN Tél :06 20 93 98 56



LA COQUILLE SAINT JACQUES

L'association de la coquille Saint Jacques remercie toutes les personnes qui viennent pendre du bon temps au bord de l'eau que ce soit pour des pratiques de pêche ou autre.

Sans vous l'association ne pourrait pas fonctionner correctement.

L'année 2022 a été un grand succès par la présence des pêcheurs après deux années assez difficiles dû aux conditions épidémiques sanitaire.

Je remercie le bureau qui s'implique énormément pour le bon fonctionnement de notre association.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe, n'hésitez pas c'est toujours le bon moment.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.





Le RCBB dans la continuité.

C'est avec une certaine dose de soulagement comme la plupart des clubs de football que le nôtre a pu clore en juin 2022 une saison pleine, les deux dernières ayant été inachevée pour l'une et pratiquement inexistante pour l'autre.

Nous sommes revenus sportivement à la normalité en cette saison 2021-2022, mais néanmoins avec un environnement constamment complexe à mettre en œuvre, les protocoles à respecter étant en perpétuelles



modifications. Si les effectifs sont restés relativement stables, l'objectif de 250 licenciés n'a pas été atteint.

C'est également avec beaucoup de satisfaction, mais toujours sous couvert des mêmes protocoles en permanentes évolutions, que nous avons été en mesure d'organiser nos habituelles manifestations qui ont malgré tout rencontré un franc succès. Pour clore l'année des plus jeunes, le RCBB a occupé le gymnase de Les Bordes toute la journée du 10 décembre dans le cadre des Plateaux de Noël organisés par le District du Loiret de Football. En matinée les U9 (7 et 8 ans) et l'après-midi les U7 (5 et 6 ans) ont participé à des rencontres avec des enfants de leurs

En fin d'après-midi le Père Noël leur a rendu visite.

Les manifestations 2023 :

catégories d'âge des clubs voisins.

- 4 mars soirée choucroute.
- 9 juin assemblée générale.
- 27 et 28 juin tournoi des jeunes.

Le Président F.Canacos

Devenir bénévole, un geste simple



MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

AG + Galette SC Dimanche 8 **CATM**

Vendredi 27 AG SA **VALPHONIE** Samedi 28 **FAMILLES RURALES AG SP**





FEVRIER

Vendredi 3 AG + Galette SC **L'AURORE** Samedi 4 **COMITE DES FETES** AG SP Dimanche 5 **COMITE DES FETES Théâtre** SP

MARS

Samedi 11 **COQUILLES ST JACQUES** Lâcher de truite Menneroy

Vendredi 17 **LES AMIS DE BRAZZAVILLE** SP

Samedi 18

et dimanche 19 LES AMIS DE BRAZZAVILLE **Bourse aux livres** SP

Samedi 18 **COQUILLE ST JACQUES** Lâcher de truites Menneroy Dimanche 19 **FAMILLES RURALES** Rando pédestre

Lundi 21 **COQUILLES ST JACQUES** Ouverture de la pêche Menneroy





AVRIL

Samedi 1 **EN A BRAY GE** Concert SP Dimanche 2 **FIT AND FORME** Matinée découverte



Lundi 8 **CATM/MAIRIE** Cérémonie SC SP Samedi 13 **VALPHONIE Concert de printemps**

Samedi 13 **PALMEURS DE LOIRE** Menneroy

Dimanche 14 SOCIETE DE CHASSE Repas des propriétaires Menneroy

Jeudi 18 au

Dimanche 21 LA COQUILLE ST JACQUES **Enduro carpes** Menneroy



JUIN

Dimanche 4 Vide grenier **FAMILLES RURALES** SM Mercredi 21 **COMITE DES FETES** Fête de la Musique à Saint Aignan Samedi 24 **COMITE DES FETES** Fêtes de la musique à Bray









Jeudi 13 CATM/MAIRIE Cérémonie Aux Monuments aux morts Vendredi 14 COQUILLE ST JACQUES Concours de pêche Etang des Monteaux





AOUT

Samedi 26 Comité des Fêtes/MAIRIE Fête communale Menneroy FEU D'ARTIFICE

SEPTEMBRE

Vendredi 8 au

Dimanche 10 COQUILLE ST JACQUES Enduro carpe Menneroy





OCTOBRE

Samedi 7 COQUILLE ST JACQUES Pêche en flot tube Menneroy
Dimanche 8 FAMILLES RURALES Bourse aux jouets SP
Dimanche 15 MAIRIE Repas des ainés SP
WK 21- 22 AMIS DE BRAZZAVILLE Bourse aux livres SP

NOVEMBRE

Samedi 4 COMITE DES FETES Loto SP
Samedi 11 CEREMONIE Aux monuments aux Morts
Samedi 18 VALPHONIE Concert de la Sainte Cécile à St BENOIT et repas à Bray SP





DECEMBRE

Samedi 2FIT AND FORMEZumbatonSPDimanche 10COMITE DES FETESNoelSPSamedi 30COQUILLE ST JACQUESFermeture de la pêche

D'autres manifestations pourront s'ajouter à ce programme.

Toutes modifications ou ajouts seront annoncés par affichage, commerçants, dans les salles, insérés dans les journaux locaux, panneau pocket et publiés sur le site de la Mairie.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE ① 02.38.35.53.05

mairiebray-saintaignan@orange.fr

À Bray: ouvert au public:

lundi, mercredi, samedi de 10 h à 12 h

mardi, vendredi de 16 h à 19 h

jeudi de 14 h à 16 h

À St-Aignan: 3 02.38.58.26.70

lundi de 10 h à 12 h vendredi de 15h30 à 18h30 <u>site</u> : mairiebraysaintaignan.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du VAL DE SULLY

28 route des Bordes 45460 BONNÉE www.valdesully.fr
① 02.38.35.05.58

SERVICE DES EAUX ① 02.38.29.04.82

Fontainiers : Yohann ROUSSEAU Secrétaire : Lysiane DOMAIN :

permanence mardi et jeudi de 14h à 16h30 Email: siaep.braystaignan-bouzy@orange.fr

ENSEIGNEMENT:

École de Bray ① 02.38.35.58.18 École de St-Aignan ① 02.38.58.21.75 Garderie de Bray : ② 02.38.29.08.63

COLLÈGE Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Les Bordes: 02.38.29.15.16

MAISON DE SANTÉ (MSP)

Infirmières: 02.38.31.07.71 Sophrologue: 06.50.28.19.61 Kinésithérapeute: 02.38.67.52.38 Ostéopathe: 06.18.59.57.92 Dentiste: 02.38.67.68.01 Orthophoniste: 6.44.79.33.75

BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE de Bray

① 02.38.29.09.85

Ouvertures : Mardi de 15 h 30 à 18 h Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Samedi de 10 h à 12 h

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste consultable en mairies

ASSISTANTE SOCIALE:

Permanence de Gien: 02.38.05.23.23

GENDARMERIE ① 17

59 route de Isdes

Sully sur Loire: 02.38.36.86.10

POLICE INTERCOMMUNALE

Bonnée: 02.38.35.30.89

SAPEURS POMPIERS ① 18 ou **112**

SAMU: 15

IMPOTS et TRESORERIE

Centre de gestion comptable

Centre des Impôts de Gien, 30 av du maréchal Leclerc ① 02.38.37.34.00

CULTE CATHOLIQUE

Messes: lieux et horaires sur le panneau

d'affichage à la porte

des églises

Contact : groupement paroissial de Saint Benoit

sur Loire / Bray -Saint Aignan

Tél: 06.12.75.33.20 Mail: didieradam45@gmail.com

SICTOM: COLLECTE DES ORDURES:

- Conteneurs (verre, papier, boîtes):

3 sites sur Bray (derrière la salle polyvalente, près du cimetière

u cimetiere

des Monteaux, et près du château d'eau) 1 site sur St-Aignan (chemin du Sentier à l'Ane)

- Ramassage des ordures ménagères : le mardi (Le mercredi s'il y a un jour férié dans la semaine) Tél : 02.38.59.50.25 www.sictom-chateauneuf.fr

Mail: sictom@sictom-chateauneuf.fr

DÉCHETTERIE:

à St-Aignan ① 02.38.59.50.25 mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h mercredi de 13h à 17h (fermé du 01/11 au 30/03) vendredi de 13h à 17h samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

RECENSEMENT MILITAIRE obligatoire:

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire inscrire en mairie au cours du trimestre de leur 16° anniversaire ou dans le mois qui suit.

SERVICE DE REPAS A DOMICILE pour

personnes âgées ou non autonomes : Hôpital de Sully : 02.38.27.55.01

CLIC (point d'information pour personnes âgées)

Information, orientation, actions de prévention

de Sully sur loire: 02.38.36.84.80

MAISON POUR TOUS: 02.21.76.01.72

Allo Maltraitance

des personnes âgées : 3977
Enfance en danger : 119
Violences faites aux femmes : 3919

 Sida info service :
 0800 840 800

 Drogue info service :
 0800 23 13 13

 Alcool info service :
 0980 980 930

Tabac info service: 3989